



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-4022>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **26-4022**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-87440

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 30/07/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Bezons

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21950063400395

Ville : Bezons

Code postal : 95870

Grouperement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de voirie et réseaux divers (neufs et d'entretien) sur le territoire de la commune de Bezons (95870)

Type de marché : Travaux

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Point n° 1 : Le marché n° 2513 relatif aux travaux de voirie et réseaux divers (neufs et d'entretien) sur le territoire de la commune de Bezons (95870) a été attribué à la société VIABILITE TRAVAUX PUBLICS & ENTREPRISES sise, 23 chemin Noir à PERSAN (95340) pour un montant maximum annuel de 1 300 000 euros HT. Point n° 2 : Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire par voie électronique pour une durée d'une (1) année, reconductible trois (3) fois tacitement pour la même période, soit quatre (4) années au maximum. Point n° 3 : Modalités de consultation de l'offre du titulaire : l'offre complète du titulaire peut être consultée, à titre gracieux, dans le respect des dispositions des articles L311-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration, et notamment dans le respect des dispositions des articles L311-6 et L311-7 du même code. La demande de communication de documents administratifs achevés devra être effectuée par courrier avec accusé de réception auprès de la direction des affaires juridiques et de la commande publique de la

Ville, et ce, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - 6 avenue Gabriel Péri - 95870 BEZONS. La consultation des documents considérés aura lieu sur le site précité, gratuitement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/01/2026